

SOURCES

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



www.niederbronn-les-bains.fr

En route pour la Coupe de France de boulangerie !

Cyril Gilger est maître boulanger à la Glacière. A seulement 29 ans, il a déjà 11 ans de spécialisation derrière lui. Récompensé maintes fois lors de concours, son métier est une véritable passion, qui lui a été transmise par sa famille. En plus d'être passionné, Cyril aime les défis. Se fixer de nouveaux objectifs, pour toujours progresser et atteindre l'excellence. Les grands concours, il y pense depuis le début, mais comment se faire repérer ?

Un jour, Maxime Scalone, un ami boulanger à Rohrbach, lui propose de s'inscrire à la Coupe de France de boulangerie. Cyril choisit comme épreuve la viennoiserie, Maxime, le pain. Matthieu Schuller, boulanger à Bar-le-Duc, complète l'équipe pour la pièce artistique. Au printemps dernier, ils remportent l'épreuve de sélection avec brio. C'est officiel : l'équipe représentera les couleurs de la région Grand Est du 26 au 28 janvier lors du concours national à Lyon.

Coachée par Joël Schwalbach, boulanger meilleur ouvrier de France à Rohrbach, l'équipe s'entraîne sans relâche. "Ce concours, c'est une chance inouïe dans nos vies alors on s'y consacre à fond pour ne rien regretter. C'est notre priorité." Pas facile à comprendre pour la famille et les amis qui ne sont pas de la partie. Pour les non-initiés que nous sommes, difficile de distinguer un croissant parfait d'un bon croissant quand on arrive à ce niveau d'excellence, mais Cyril le sait et c'est ce pour quoi il s'entraîne autant.

Le jour J, Cyril et ses partenaires auront chacun 8h pour réaliser toutes les pièces demandées dans leur catégorie respective (pain, viennoiserie, pièce artistique). Ils nous font partager leur quotidien sur la page Facebook "Cyril Gilger maître boulanger". Encouragez-les et soutenez-les dans ce beau challenge !



De gauche à droite : Matthieu Schuller, Maxime Scalone, Cyril Gilger

SOMMAIRE

- 2/3 : Dossier : la forêt d'Alsace
- 4 : Temps Forts
- 5 : Développement durable
- 6 : Au fil des jours
- 7 : Histoire : la Résistance des alsaciens
- 8 : Caractère : Régis Klopfenstein
Association : le Club Vosgien

L'ÉDITO

JEAN-PIERRE BONNEVILLE - ADJOINT AU MAIRE

Sourions à la vie

Nous traversons une période tourmentée de notre histoire face à des projets de société nouveaux et ambitieux.

La mondialisation galopante des échanges commerciaux nous interpelle. Cela génère inquiétude et parfois désarroi face aux enjeux financiers et politiques qui contribuent au développement de nos vies au quotidien.

Ne perdons pas nos repères, sachons nous ressourcer pour mieux nous préparer à partager en famille ou entre amis les fêtes de fin d'année toutes proches.

L'Office de Tourisme nous invite à participer à la féerie de Noël. En ce mois de décembre, Niederbronn-les-Bains a revêtu ses habits de lumière.

Notre magazine vous propose un dossier sur la forêt, sa gestion et son organisation pour permettre une exploitation raisonnée. Ce poumon vert est un bien précieux partagé par tous. En page 4 vous trouverez la synthèse illustrée des événements historiques qui se sont déroulés à Niederbronn-les-Bains : la béatification de Mère Alphonse Marie le 9 septembre dernier, la célébration du Centenaire de la Grande Guerre, qui resteront gravés dans nos mémoires.

Une récente proposition de la Région Grand Est nous permet d'envisager une étude portant sur la redynamisation des bourgs structurants en milieu rural : elle est la bienvenue.

La saison culturelle 2018/2019 nous offre un échantillon de spectacles pour tous de grande qualité. La Ville a accueilli les 9^{èmes} Assises nationales du Patrimoine et du Développement Touristique où les participants venus des 4 coins de France métropolitaine et outre-mer ont apprécié les débats et ont découvert les richesses de notre territoire au Nord de l'Alsace.

Le jumelage avec Publier est acté depuis la signature de la Charte lors du Congrès des Stations Vertes à Saint-Hilaire-du-Harcouët les 10 et 11 Octobre 2018.

Notre magazine vous informe également des temps forts de l'activité municipale et les actions menées par nos très dynamiques asso-



ciations. Un chapitre dédié au développement durable est consacré à la gestion de l'eau. Le Syndicat Départemental de l'Eau et de l'Assainissement est un partenaire incontournable.

La traditionnelle page Histoire revient sur les moments douloureux vécus par les Alsaciens. Une exposition consacrée à la Résistance durant la dernière Guerre Mondiale s'est tenue durant un mois dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Le dossier Caractère vous permettra de découvrir le nouveau locataire de la Maison Forestière du Heidenkopf, qui retrouve son Alsace natale après 11 années passées dans la Meuse.

A présent, construisons ensemble un avenir dans la paix des peuples et le respect d'une nature trop souvent abîmée.

Joyeuses fêtes !

Le manteau vert de Niederbronn-les-Bains

La forêt française

Les forêts occupent 30 % du territoire de la France métropolitaine. La surface forestière française a longtemps été dépendante des évolutions démographiques (besoins en bois de chauffage, bois de construction, terres agricoles), du développement de l'industrie (forges, mines) et des guerres. De ce fait, elle a régressé jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. Ce n'est plus le cas depuis.

9
millions d'hectares

Population en France :
33 millions d'habitants

1830

16,9
millions d'hectares

Population en France :
67 millions d'habitants

2018



De nombreux facteurs expliquent l'augmentation de la surface forestière :

- Le boisement des Landes
- Le boisement de terrains en montagne (lutte contre l'érosion et les inondations)
- L'exode rural
- La substitution du bois par la houille
- Le Fonds Forestier National et ses aides à la plantation de résineux

A l'inverse, les déboisements, quand il y en a, sont en général liés à l'urbanisation. Aujourd'hui, la surface forestière continue d'augmenter essentiellement dans le Sud-Est et le Nord-Ouest.

La forêt alsacienne

Recouvrant 38 % de la surface régionale, soit près de 317.000 ha, la forêt occupe une place de choix en Alsace.

La particularité de la forêt alsacienne est liée à sa propriété : plus de 70 % est publique contre 26 % au niveau national. D'où l'importance de sa gestion pour les élus des 658 communes forestières alsaciennes.

Quelques données chiffrées :

	en France métropolitaine	en Alsace
Surface	16 900 000 ha	317.000 ha
Part du couvert forestier	31%	38%
% de forêts communales	17%	50%
% de forêts domaniales	9%	23%
% de forêts privées	74% (en moyenne : 3,4ha/propriétaire)	27% (en moyenne : < 1ha/propriétaire)

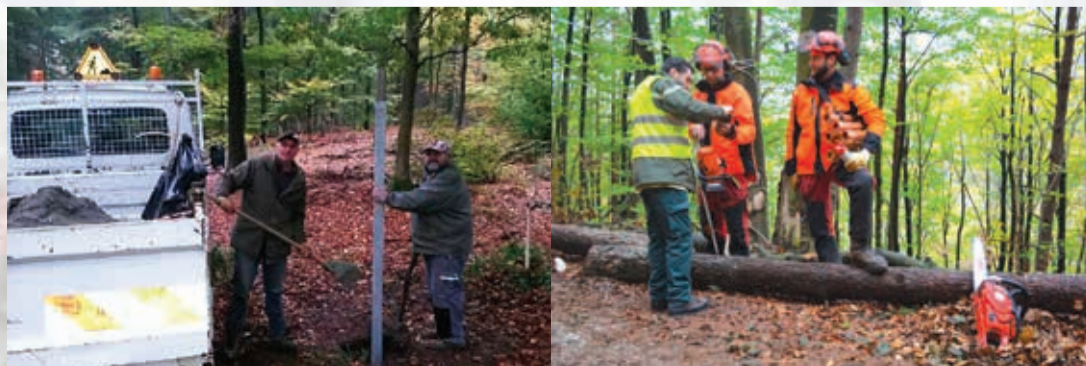
Source : Mémento de l'Inventaire forestier 2017

Le forestier, un maître d'œuvre

Pour concevoir le plan d'aménagement, le forestier initie une suite d'opérations techniques plus ou moins complexes. Des études préliminaires sont conduites sur la nature physico-chimique du sol, la topographie, l'écologie et les infrastructures existantes.

Ce travail permet de déterminer le mode de traitement approprié, de calculer l'âge d'exploitabilité des peuplements et d'évaluer la quantité de bois qu'il sera possible de couper chaque année. Enfin, on procède à la division du terrain en parcelles bien délimitées par des layons, des chemins ou des ruisseaux. Ainsi 64 parcelles composent la forêt communale de Niederbronn-les-Bains, gérée par l'Office National des Forêts.

Les massifs forestiers de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen étant voisins, les 2 communes ont décidé de travailler ensemble pour assurer la cohérence de leur gestion forestière. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Wintersberg, qui a été créé en 2002, emploie 5 bûcherons et sylviculteurs.





Aménager et modeler la forêt

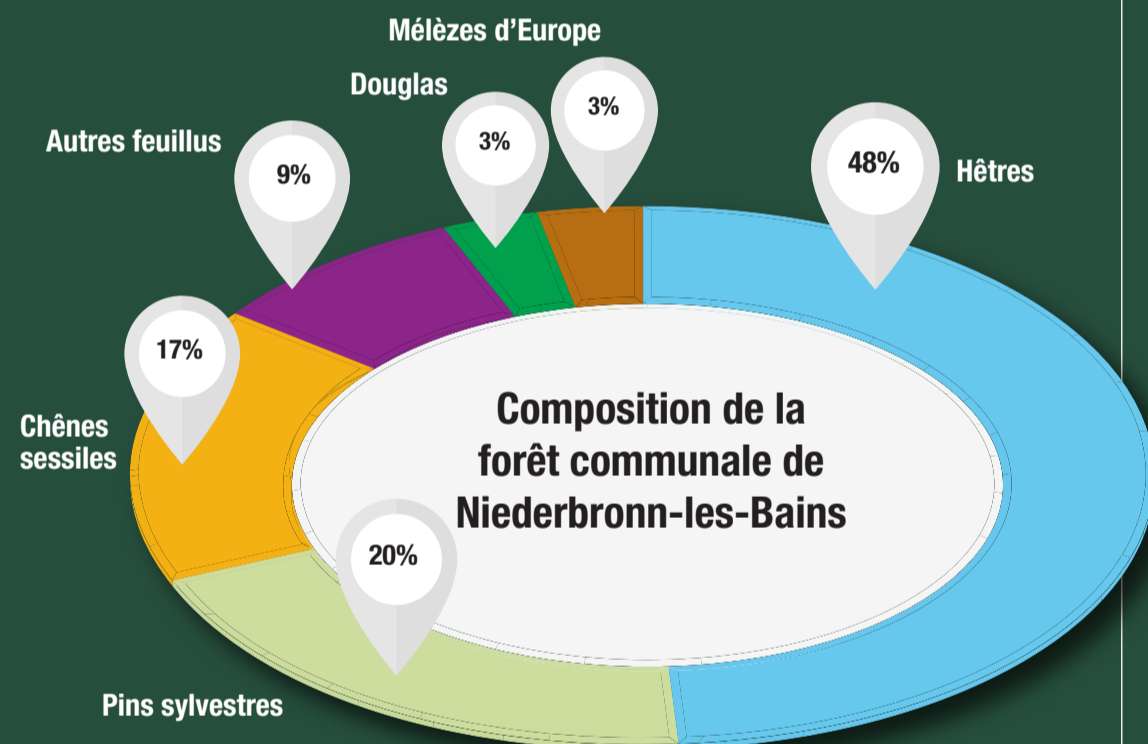
Aménager une forêt, c'est indiquer clairement l'objectif de production qu'on lui assigne et donc organiser sur le terrain et dans le temps les coupes et travaux à prévoir.

La forêt communale de Niederbronn-les-Bains, d'une superficie de 1074ha, est prioritairement destinée à la production de bois, au tourisme et aux loisirs de pleine nature. Tout l'enjeu est de concilier ces différents usages, dans le cadre d'une gestion durable orientée vers la protection des sources.

Le dernier aménagement a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 4 novembre 2013 pour la période 2013-2032.

La forêt est divisée en 7 groupes de gestion répartis comme suit :

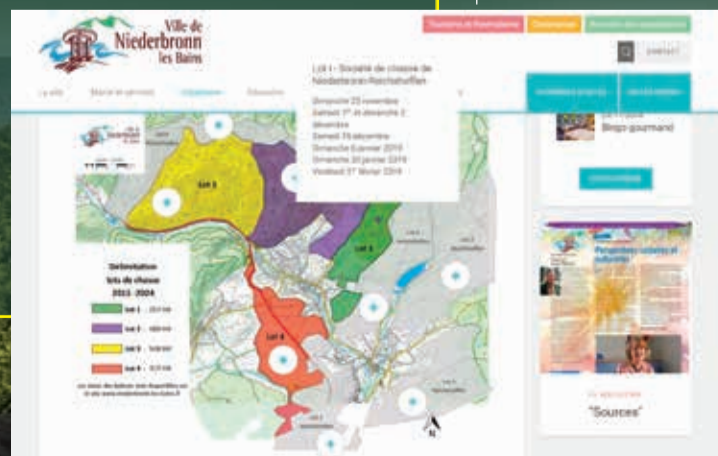
- Groupe de régénération
- Groupe d'amélioration
- Groupe de jeunesse
- Groupe de futaie irrégulière
- Groupe d'îlots de vieillissement avec gestion spécifique au profit de la biodiversité
- Groupe d'îlots de sénescence laissés à leur évolution naturelle
- Groupe constitué des autres terrains boisés d'une contenance de 5,89 ha qui sera laissé en l'état.



Calendrier des battues de chasse

Pour sécuriser vos déplacements en période de chasse, une carte répertoriant les dates des battues dans les forêts communales de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen est consultable sur le site www.niederbronn-les-bains.fr. Pour toute sortie en forêt, respectez les consignes de sécurité :

- vérifiez qu'aucune battue n'est programmée sur le lieu de votre sortie et à proximité à l'aide de cette carte interactive
- respectez la signalisation spécifique mise en place par les chasseurs
- ne pénétrez pas dans la forêt lors de battues. En cas d'absolue nécessité, munissez-vous d'un gilet de couleur fluo pour être facilement repérable



Des promenades dangereuses

Respecter la signalétique...

Le métier de bûcheron est dangereux pour les professionnels eux-mêmes, mais aussi pour les randonneurs, cyclistes, cavaliers et autres chasseurs-cueilleurs qui arpentent la forêt. Pour réduire les risques d'accidents, les bûcherons sécurisent les chantiers forestiers. **Mais nombre de promeneurs ne respectent pas la signalétique en place, pourtant bien visible :** une grande bâche jaune de l'ONF marquée par trois panneaux d'interdiction à la circulation motorisée et piétonne et des textes en français et en allemand. Couleurs, symboles, textes, bruits de moteur de tronçonneuse : tous les avertissements de danger sont réunis. Certains vont même jusqu'au vandalisme : **halte aux bâches lacérées !**

La sécurisation des chantiers forestiers est une obligation, à laquelle les forestiers et bûcherons sont formés. Avant chaque chantier, les professionnels passent plusieurs heures à répertorier les routes, chemins et sentiers se trouvant dans le périmètre de travail, à repérer les voies qui devront être fermées à la circulation, les endroits où poser les panneaux, banderoles, rubalises et bâches. Beaucoup de personnes respectent la signalisation, mais celles qui s'aventurent dans le périmètre de sécurité sont de plus en plus nombreuses. La forêt est devenue un terrain de conflits entre de multiples usagers aux intérêts divergents.

Forestiers et bûcherons ne sont pas insensibles à la fonction de ressourcement de la forêt, ni à son rôle écologique, car ils ont choisi leur métier par amour de la nature. Ils entendent la préserver et faire comprendre à ceux qui s'y promènent qu'il s'agit d'un territoire à partager et à protéger et qu'il y a des règles à respecter pour la sécurité de tous.



... et les arrêtés municipaux

Pour certains, la forêt est perçue comme un espace de loisirs qui leur appartient. Par arrêté municipal, les VTTistes, randonneurs, coureurs, cavaliers et autres amateurs de loisirs en pleine nature doivent quitter la forêt une heure avant le coucher du soleil. Cela est indispensable pour permettre à la faune de trouver des espaces de quiétude. Les courses à pied et randonnées nocturnes, éclairées à la lampe frontale, sont donc interdites en dehors de toute autorisation exceptionnelle accordée par la commune et l'ONF.



Redynamisation de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen - réalisation d'une étude stratégique

La Région Grand Est porte une attention particulière aux communes situées en zone rurale assurant des fonctions de centralité, et connaissant des difficultés en termes d'emploi, de perte de population et d'attractivité. La Région entend maintenir l'équilibre des territoires et faciliter un accès aux services et à l'emploi pour tous les habitants. Sur le Grand Est, on a recensé 81 communes, dont Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen.

Les 2 communes, complémentaires par leurs aménagements, équipements et projets respectifs, forment un bourg structurant pour le territoire. Forts de leur volonté de défendre le cadre de vie et le commerce local, les maires ont engagé une démarche et une réflexion conjointe pour lancer une étude stratégique de redynamisation, qui permettrait de définir et mettre en œuvre un projet global. Celui-ci devra bénéficier à l'ensemble des habitants, à l'économie des bourgs et de leur bassin de vie.

Le maintien et le développement du commerce de proximité étant un des enjeux majeurs de cette démarche, les associations de commerçants des 2 communes participent aux travaux du groupe de pilotage mis en place.

Lors de sa séance du 28 mai dernier, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une consultation commune avec Reichshoffen. L'étude stratégique a été attribuée au Groupement Lestoux & Sortons du bois pour un montant global de 78.120 € TTC, réparti de manière égale entre les 2 communes.

Cette étude se décompose en 2 phases :

- l'analyse relative aux enjeux du territoire
- les actions à entreprendre pour la revitalisation des centres villes respectifs : aménagements urbains et paysagers structurants, habitat, maintien et développement du commerce de proximité, équipements, résidences seniors, poursuite du

développement thermal, développement durable, développement des modes de déplacements doux, etc.

Le Conseil Régional participerait au coût de l'étude à hauteur de 40% et serait ensuite prêt à soutenir les investissements à réaliser pour mettre en œuvre les actions décidées. A ce titre, une aide globale commune plafonnée à 600.000 € est prévue par la Région Grand Est.



Répertoire électoral unique : ce qui va changer

A compter de 2020, les électeurs auront jusqu'au 6^{ème} vendredi avant la date d'un scrutin pour s'inscrire sur la liste électorale. La nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation sur l'ancienne liste. Toutefois, 2019 sera une année transitoire : pour les élections européennes du 26 mai, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au samedi 30 mars lors de la permanence assurée en mairie ou par internet jusqu'au dimanche 31 mars minuit.



Se souvenir

Pour commémorer le Centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la ville a associé cette année la réflexion au recueillement. Imaginé par le Conseil Municipal des jeunes, le Réseau d'Animation Intercommunal et des élèves de 3^{ème} du collège Charles Munch, un cheminement ponctué d'étapes a guidé le public de la place du Bureau Central au Monument aux morts, en traversant le parc du golf. Les panneaux et illustrations invitaient les participants à réfléchir sur le thème de la paix, de la fraternité et du vivre ensemble.



Béatification de Sœur Elisabeth Eppinger



© L'Ami Hebdo

Niederbronn-les-Bains a vécu récemment un évènement exceptionnel : une enfant de Niederbronn-les-Bains a été béatifiée. Sœur Elisabeth Eppinger, devenue Mère Alphonse Marie, a consacré sa vie aux plus pauvres et aux plus faibles. Portée par sa foi, elle a créé la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur qui rayonne à travers le monde aujourd'hui encore. Au lendemain de la béatification à la cathédrale de Strasbourg le dimanche 9 septembre, une messe d'action de grâce a eu lieu en l'église catholique Saint Martin de Niederbronn-les-Bains. Une très belle occasion pour la famille d'Elisabeth Eppinger, les Niederbronnnois, la communauté de paroisses, les évêques et prêtres, les élus du territoire et les Sœurs venues du monde entier, de vivre ensemble un intense moment de joie, de paix et de fraternité.

Stations Vertes alsaciennes en congrès

La 19^{ème} édition du Congrès des Stations Vertes a eu lieu les 10 et 11 octobre dernier dans la Manche, à Saint-Hilaire-du-Harcouët. A cette occasion, une délégation des Stations Vertes d'Alsace du Nord (Wissembourg, Lembach, Morsbronn-les-Bains et Niederbronn-les-Bains) a pris la route pour la Normandie où de nombreux et fructueux échanges ont eu lieu avec différents acteurs de l'écotourisme, autour de la thématique majeure de l'itinérance douce.

Ce fut également l'occasion de retrouver les amis de Publier. Le 11 octobre au soir, la charte de jumelage des 2 stations vertes a été officiellement signée lors d'une belle cérémonie orchestrée par le conseil d'administration de la Fédération.



©OT Niederbronn-les-Bains et sa région

Le patrimoine culturel à l'honneur

Les 19 et 20 septembre derniers, près de 200 professionnels venus de toute la France ont participé aux Assises nationales du patrimoine culturel et développement touristique. Le Moulin9 avait pour l'occasion revêtu ses habits d'automne, dont les couleurs et l'originalité n'ont pas manqué de séduire les participants qui, pour la plupart, découvraient Niederbronn-les-Bains et l'Alsace du nord. Les 3 demi-journées d'ateliers ont permis de riches échanges sur les thèmes de l'attractivité touristique d'un territoire, la mise en réseau de sites culturels, l'accompagnement des porteurs de projet et le marketing digital. Les congressistes ont ensuite découvert les Vosges du nord au cours de 3 circuits de visite thématiques coordonnés par l'Office de tourisme de Niederbronn-les-Bains et sa région. Tous les participants ont été enchantés par la beauté des paysages et la qualité de l'accueil qui leur a été réservé.



De gauche à droite : Philippe Bernez, directeur de la Fédération française des Stations Vertes - Xavier Deconche, Maire adjoint de Publier chargé de l'environnement, du développement durable, de l'aménagement du territoire et de la communication - Anne Guillier, Maire de Niederbronn-les-Bains - Sophie Morel, Maire adjointe de Publier chargée du Tourisme, Patrimoine et des Affaires culturelles - André Steinmetz, président du comité de jumelage de Niederbronn-les-Bains - Jean-Pierre Bonneville, Maire adjoint de Niederbronn-les-Bains en charge de la forêt, la chasse, le tourisme et thermalisme, les affaires immobilières et la gestion du personnel communal - Martine Salomé, directrice de l'Office de tourisme de Niederbronn-les-Bains et sa région



Une station d'épuration :

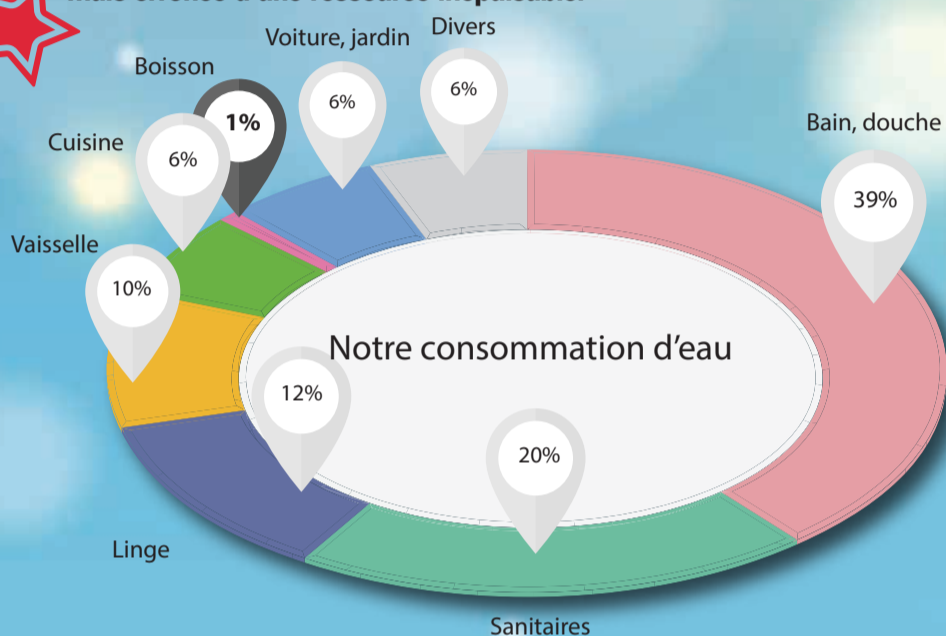
1 : Arrivée des eaux usées - 2 : Bassin aération - 3 : Déssableur
Dégraisseur 4 : Dégrillage - 5 : Clarificateur - 6 : Sortie des eaux
traitées - 7 : Traitement des boues - 8 : Recyclage agricole ou
autres filières d'élimination des boues



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'eau : vitale, à préserver

Le corps humain contient environ 60% d'eau, un élément indispensable à la vie dont nous consommons plus de 150 litres par jour. Mais la quantité d'eau potable utilisée pour nous hydrater et préserver notre santé est très faible par rapport aux autres utilisations quotidiennes. Ce qui induit l'image banale mais erronée d'une ressource inépuisable.



A Niederbronn-les-Bains, ce sont environ **280 millions de litres d'eau** qui sont consommés chaque année, issus de 13 captages de sources. Situés à faible profondeur, ils sont dépendants des précipitations et donc vulnérables. Pour diversifier et sécuriser l'approvisionnement face à une demande croissante liée notamment à la fréquentation touristique en période estivale, la ville de Niederbronn-les-Bains a initié en 2008 une réflexion d'ensemble sur le fonctionnement de ses installations. Une interconnexion avec le réseau d'eau potable du Syndicat des Eaux de Reichshoffen et Environs a été mise en place et un nouveau réservoir de 500 m³, alimenté par les sources du Durchbachthal, a été construit.

La distribution de cette eau d'excellente qualité se fait à travers un réseau complexe d'une cinquantaine de kilomètres, relié par de nombreux ouvrages techniques qui nécessitent un suivi 24h/24 : stations de pompes, stations de traitements, surpresseurs, réservoirs, etc.



L'assainissement : un traitement de nos rejets, un devoir de préservation de l'environnement

Les eaux que nous rejetons, dites "usées", représentent **240 millions de litres**, qui doivent être traités avant de les restituer dans l'environnement. C'est en effet la rivière du Falkensteinerbach qui "récolte ce qui a transité par les habitations, usines et autres installations et ouvrages, après passage de l'eau en station de traitement. (voir schéma un haut de page). Grâce aux efforts entrepris depuis une cinquantaine d'années par l'ensemble des acteurs publics et des citoyens, la qualité de l'eau de la rivière ne cesse de s'améliorer. La présence de plantes rares comme le Pottamot à feuilles variées atteste de son excellence.

Un réseau de canalisations d'assainissement en bon état d'une soixantaine de kilomètres et une station d'épuration opérationnelle, mise aux normes régulièrement, permettent la préservation de l'environnement.

Une centaine de maisons d'habitations n'ont techniquement jamais pu être raccordées à ce réseau d'assainissement.

Elles disposent donc de traitements individuels : fosse septique, épandage, etc. Une partie de ces installations nécessite cependant une remise aux normes qui, grâce à une subvention de la commune et de l'Agence de l'Eau, est en cours de réalisation.

Le grand cycle de l'eau : une nouvelle dimension

Le captage de l'eau, sa distribution et son traitement après utilisation est appelé le "petit cycle de l'eau". Il est entièrement artificiel puisque créé par l'homme. L'évolution du climat, son dérèglement et ses conséquences en termes d'inondations, de modification des nappes phréatiques et des milieux aquatiques ont fait prendre conscience que le "grand cycle de l'eau" ou cycle naturel est impérativement à prendre en compte : évaporation, condensation (formation des nuages), précipitations, infiltration dans le sol, ruissellement et retour vers les rivières, fleuves, plans d'eau, etc. La gestion de l'eau a été complétée par une nouvelle compétence, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi) qui a vu le jour début 2018. Concernant un large territoire, elle a été confiée à la communauté de communes.

Le SDEA, un partenaire incontournable

La commune doit assurer la desserte en eau potable, sa qualité, la défense contre les incendies, le fonctionnement des installations d'épuration, etc. Les missions sont de plus en plus complexes et nécessitent de gros moyens en matériel et en personnel. C'est pourquoi la ville a choisi de faire appel au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA) dès 1959. Le SDEA est un établissement public dirigé par des élus issus des différentes communes et agglomérations. Ce mode de fonctionnement est unique en France et permet à chaque commune qui en fait partie d'être associée aux décisions. Les techniciens basés au centre nord à Haguenau interviennent quotidiennement aussi bien à la station d'épuration que sur les ouvrages d'eau potables et les réseaux. Une permanence assure les urgences 24h/24. Ils sont renforcés si nécessaires par les services spécialisés implantés au siège social à Schiltigheim : bureau d'étude, laboratoire d'analyse, etc.

PAROLE AUX GROUPES

Groupe L'Avenir Ensemble

A propos de 14-18 :

Les commémorations de la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale s'accroissent en cette fin 2018. Ce devait être la dernière... L'Histoire et même l'actualité nous prouvent que non. Climat de tension internationale, interventions et opérations militaires, terrorisme à l'échelle quasi planétaire... Insupportables chez nous bien sûr comme à l'étranger au nom de nos droits de l'Homme... Un monde en effervescence disposant de moyens partagés pour tout détruire... Oui, mais il faut bien se défendre, s'armer, et surtout armer et vendre des armes, de l'arme de poing aux avions et missiles, sinon "les autres le font". Oui, c'est une réflexion bien noire voire terrifiante née de cette commémoration. Le monde a survécu, comme à la 2^{ème} Guerre mondiale, "enrichi de progrès techniques". A-t-il grandi en humanité, suffisamment pour repousser une 3^{ème} et ultime Guerre mondiale ? Que faire ! A notre échelle personnelle, familiale, locale, nationale, éduquons à la Paix à travers le respect de l'autre et par le bonheur de vivre ensemble.

Bienvenue et bons vœux de réussite :

Nouveau Principal au Collège
Belle mission qu'animer avec ses équipes pédagogiques et éducatives la vie d'une communauté scolaire. Et permettre réussite et épanouissement de chacun, personnels et élèves, en bonne coopération avec la ville et la communauté de communes.
Nouveau forestier à la maison forestière du Heidenkopf
Belle et lourde mission que gérer une forêt qui a besoin d'être repensée, accompagnée et soignée dès aujourd'hui en cette période de modifications climatiques et d'attaques parasites, une forêt à préserver des allées et venues intempêtes, mais à garder ouverte.
A Régis Klopfenstein, notre forestier, et à Daniel Zoller, notre principal, nous souhaitons pleine réussite.
Vœux à tous nos concitoyens, de nos plus jeunes à nos seniors.
BONNES FETES DE NOEL ET DE FIN D'ANNEE - LE BONHEUR POUR 2019.

Audrey FEST, Charles GRIES,
Nicole ARMAND, Jean-Marie BURT
Pour le groupe L'avenir Ensemble



Les Conseils municipaux
des jeunes de la proche
région se sont rencontrés.

AU FIL DES JOURS

Conseil municipal des jeunes

Rencontre entre jeunes conseillers du territoire

En avril dernier, les jeunes conseillers municipaux de Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen, Offwiller, Mertzwiller, Gumbrechtshoffen et Val de Moder s'étaient rencontrés pour la première fois lors d'une visite du Parlement Européen à Strasbourg. Cette journée riche d'échanges leur a donné envie d'organiser d'autres rencontres pour travailler ensemble. Sous la houlette de leurs élus référents et du Réseau d'Animation Intercommunal, tous se sont ainsi retrouvés à Niederbronn-les-Bains fin octobre.

Pour faire découvrir la ville à leurs homologues, les jeunes conseillers niederbronnois les ont guidés sur le parcours famille de La Niederbronnoise. Après des recherches aux Archives et à l'Office de Tourisme, les membres du CMJ ont choisi des lieux emblématiques de la ville. Par petits groupes, les 52 jeunes ont déambulé dans les rues à la recherche de ces lieux, parcourant au total 5 km. De retour au point de rendez-vous, le constat est tombé : les plus fatigués ont trouvé que Niederbronn-les-Bains était une grande ville ! Heureusement un bon goûter attendait les marcheurs à l'arrivée.

Un temps de parole a ensuite permis d'échanger sur les projets en cours ou réalisés par les conseils municipaux de jeunes sur le territoire. Une réunion entre le RAI et les conseillers municipaux responsables des jeunes élus est déjà programmée pour organiser une autre rencontre et réfléchir à une prochaine visite institutionnelle en 2019.

Une commission pour la vie scolaire

A l'initiative de l'Inspection de l'Education nationale, une commission "prévention écoles" a été constituée au mois de septembre. Outre les directeurs des établissements scolaires de Niederbronn-les-Bains, la commission comprend l'Inspecteur départemental de Haguenau nord, le médecin et la psychologue scolaires, la directrice du Réseau d'animation intercommunale, la directrice du périscolaire, Madame le Maire, l'adjointe en charge de l'action sociale et l'adjointe en charge des affaires scolaires. Les policiers municipaux sont également membres de cette commission.

Ces temps d'échange permettent aux intervenants d'aborder les difficultés rencontrées dans les écoles et d'apporter une aide adaptée aux enfants et à leur famille pour créer un milieu apaisé et serein au sein des établissements scolaires.

Elus et jeunes élus en visite

Accueillis par Philippe Giraud, président du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin, les élus et les jeunes du CMJ ont pu découvrir l'organisation du traitement des ordures ménagères des 91.890 habitants des 81 communes membres du SMICTOM. Chaque année, le site accueille plus de 20 000 tonnes d'ordures ménagères collectées en porte à porte et de déchets "non-recyclables" issus des 11 déchèteries.

Une partie des ordures ménagères est enfouie au Centre de stockage des déchets non dangereux. Les lixiviats (eaux de pluie en contact avec les déchets) sont collectés, traités et analysés avant d'être rejetés dans le milieu naturel. Le biogaz, émanant de la fermentation des déchets organiques, est brûlé par une torchère. Un projet est à l'étude pour le valoriser sous forme d'électricité ou de chaleur.



Les conseillers municipaux et le CMJ en visite au Centre de stockage de déchets non dangereux de Wintzenbach.

L'autre partie est traitée par les usines d'incinération de Strasbourg ou de Schweighouse-sur-Moder. L'énergie générée par l'incinération permet de produire de l'électricité et de la vapeur.

Voir autant de déchets a marqué les conseillers municipaux. A l'issue de cette visite, les jeunes ont pris conscience de l'importance du tri pour leur génération et celles à venir. Tous s'accordent sur le fait qu'il faut réduire les déchets non recyclables en commençant par changer nos habitudes. Par exemple, pourquoi ne pas privilégier l'achat de yaourt dans des pots en verre plutôt qu'en pots en plastique ?

Rappel : Depuis le 1^{er} mai 2018, les petits emballages en aluminium et en acier se recyclent (capsules, opercules, couvercles, tubes de crème, dosettes, aérosols...). Mettez-les dans votre poubelle bleue !

Joyeux anniversaire !



Créé le 30 octobre 1978, le Club du 3^{ème} âge a fêté ses 40 ans au cours d'un repas réunissant environ 80 participants. Pour remercier de leur présence les convives venus de Bad-Schönborn, c'est un discours à 3 voix qui a ouvert cette journée spéciale : en français, en allemand et en alsacien. Un hommage appuyé a été rendu à Georges Uhlmann, président du club jusqu'à son décès en mars dernier. Les Musiciens du Cœur ont animé avec entrain et dynamisme ce moment convivial apprécié de tous.

Commerces et services : des nouvelles enseignes à découvrir

- Pizza Toon'S au 1 avenue de la Gare
- Steve Florian Zinguerie

La Mairie en un

Une newsletter que vous aurez envie de lire ! Parce que vos usages et vos besoins évoluent, la newsletter s'adapte en vous proposant du contenu pratique et riche en illustrations. En un coup d'œil, découvrez chaque mois dans votre boîte mail les actualités, des infos pratiques et les manifestations à venir. Abonnez-vous sur le site www.niederbronn-les-bains.fr ou en écrivant à l'adresse info@niederbronn-les-bains.fr



PAROLE AUX GROUPES

Groupe Nouvel Horizon

Commemoration du centenaire de l'armistice

Novembre 1918 sonne enfin le glas de la Première Guerre Mondiale ; un conflit meurtrier qui laisse des populations exsangues et endeuillées. Aux 9 millions de morts au combat, s'ajoutent d'énormes pertes civiles. D'effroyables destructions marquent les zones de combat dans le Nord et l'Est de la France, mais aussi en Belgique, en Pologne, dans les Balkans : usines, exploitations agricoles, voies de communication sont ravagées... Des centaines de villages ont été rayés de la carte, des dizaines de villes sont en ruines.

L'Alsace-Lorraine redevient enfin française après un 1/2 siècle de parenthèse germanique forcée. La paix frappe à nouveau à nos portes, mais à quel prix ! Après l'enthousiasme de la libération, "l'éblouissement tricolore", les lendemains de retrouvailles furent difficiles. En effet, la germanisation n'allait pas disparaître d'un coup d'éponge et la frénésie centralisatrice de Paris accentua le ressentiment. Après les manifestations patriotiques, une grande tâche attendait les autorités gouvernementales et administratives françaises.

Ainsi "l'incompréhension" entre la France et l'Alsace-Lorraine, née après-guerre concerne la langue allemande, imposée en 1871 à une Alsace largement francophone. En 1918, le français était redevenu langue étrangère pour la grande masse de la population, d'où la difficulté pour les Alsaciens de retrouver leurs repères dans la vie quotidienne... Il fallait aussi donner du travail aux 100 000 soldats alsaciens démobilisés, procurer des logements aux évacués revenus dans leurs villages détruits, entreprendre la reconstruction, et pourvoir les Alsaciens d'argent français.

N'oublions pas le drame des mutilés de guerre. La guerre est responsable de milliers d'invalides (gazés, gueules cassées, amputés). Beaucoup ne peuvent plus exercer d'activité et doivent recevoir des pensions comme des milliers de veuves et d'orphelins. Les autorités municipales et régionales s'en préoccupent tout comme le Ministère des pensions, primes et allocations de guerre créé et géré par André Maginot. On tente de faciliter leur reconversion au moyen d'une rééducation professionnelle. « L'Etat n'assiste pas, il répare... C'est une dette de la Nation envers ceux qui ont assuré le salut de la Patrie », disait-on au gouvernement de Raymond Poincaré.

La reconstruction sociale et politique de l'Alsace a pu se faire malgré de nombreux écueils. La vie culturelle redevient intense, grâce, entre autres, à l'Université de Strasbourg qui se fera l'interprète de l'âme alsacienne et de la haute culture française. Si l'Alsace s'est jetée dans les bras de la France, leur union ne resta cependant pas sans nuage. Et le président Poincaré assura à notre région "le respect de vos libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs". L'opiniâtreté des Alsaciens de devenir français à part entière et de retrouver la paix l'emporta sur toute autre considération.

Avec vous, l'avenir de la paix commence par le souvenir à transmettre... Après un 2^{ème} conflit mondial où nous avons une nouvelle fois payé le prix fort, ce n'est que le 8 mai 1945 que l'Alsace meurtrie reentra définitivement dans la République française. Dès le lendemain de la guerre, des hommes politiques clairvoyants commencèrent à travailler à la réconciliation nécessaire pour l'ENTENTE et l'AMITIE des peuples européens et l'établissement d'une PAIX DURABLE qui se poursuit encore aujourd'hui.

Bertrand BUCHER - Correspondant Défense pour le Groupe Nouvel Horizon

Agenda

Samedi 12 janvier à partir de 20h

Soirée rock – blues
Bill Deraime
1^{ère} partie : Ill River



Samedi 2 février à 20h30

One Man Show "30 ans d'insolence"
Bernard Mabilie



Samedi 30 mars à 20h30

Danse et musique irlandaises
The Spirit of Ireland





La ville en fête en 1945

La Résistance des Alsaciens, ici et ailleurs

Les derniers témoins ayant presque tous disparu, faut-il encore revenir sur les années sombres de la 2nde Guerre Mondiale ? Parler de la Résistance, de ses spécificités ici et ailleurs en Alsace ? Non pas tant pour glorifier des héros qui souvent ne se sont pas vus comme tels, mais plutôt pour rappeler le courage de ceux qui ont résisté à l'oppression. En défendant la liberté, ou tout simplement en faisant preuve d'humanité.

■ Éviter la mobilisation à tout prix

Soutenue par les collectivités territoriales, l'Association pour des études sur la Résistance intérieure des Alsaciens (AERIA) a mené de fin 2012 à début 2016 une campagne de recherches sur la résistance alsacienne. Un sujet complexe et méconnu qui n'avait pas fait l'objet d'études approfondies jusqu'alors. Les informations de cette page sont issues pour la plupart des résultats de l'enquête. En ce qui concerne Niederbronn-les-Bains néanmoins, il n'existe pas de fond d'archives exhaustif et les rares témoignages ne permettent qu'une vue partielle des formes probables de la résistance. Pour ne pas commettre d'erreur ou d'oubli, Sources a donc préféré ne pas citer de nom.

La spécificité et la précarité de la résistance alsacienne sont dues aux conditions plus périlleuses que dans le reste de la France. Suite à l'annexion de fait, les Alsaciens engagés contre le nazisme et connus comme tels étaient une infime minorité. Pas de maquis, ni de parachutage d'armes, mais des formes très particulières. L'opposition de la population civile, clandestine et parfois symbolique, est marquée à Niederbronn-les-Bains comme ailleurs par l'utilisation du français en famille, l'écoute de la radio de Londres, le port du béret, le refus du salut hitlérien... Certains l'ont-ils fait par inconscience ou par bravade ? Plus spécifiquement, la résistance contre le nazisme s'est amplifiée avec l'incorporation de force. Ceux qui refusent la mobilisation tentent de se cacher, de s'enfuir ou vont même jusqu'à se mutiler, ceci malgré les risques de représailles pour eux-mêmes et leurs proches. L'aide à la désertion et à l'évasion est souvent assurée clandestinement par les familles. C'est ainsi que jusqu'à la fin de la guerre, des villageois du secteur cachent et ravitaillent des insoumis dans les granges et en forêt sous des cavités rocheuses. Des filières de passeurs, comme celle du Rehtal à Reichshoffen, risquent leur vie pour faire évader des réfractaires, déserteurs et soldats ayant "oublié" de repartir après leur permission. C'est souvent le fait de femmes courageuses et intrépides. Modestes aussi, car après guerre, elles ne diront généralement rien à leur entourage.



Les associations patriotiques locales, dont l'Amicale des Déportés, Internés et Résistants réfractaires défilent lors d'une commémoration officielle.

■ Certains réfugiés ne rentrent pas ... et d'autres jamais

L'évacuation dans le Sud-Ouest en septembre 1939 de communes alsaciennes comme Niederbronn-les-Bains, a également des conséquences particulières. Certains réfugiés ne rentrent pas en Alsace, dont évidemment les familles juives. Une partie d'entre eux rejoint le maquis limousin et par la suite les FFI. Les réseaux alsaciens ayant été démantelés, des Groupes Mobiles Alsace (GMA) sont constitués dès 1944 pour organiser les Alsaciens hors d'Alsace (évadés, réfugiés...) et leur permettre de prendre part aux combats de la Libération.



Une foule impressionnante place des Thermes lors d'une fête de la Libération.

■ La situation particulière de l'Alsace durant l'Annexion

En juin 1940, après l'invasion de la France par la Wehrmacht, l'Alsace est annexée de fait à l'Allemagne. Devenue province allemande, elle subit l'ordre nazi dans toute sa brutalité. Son sort est ainsi radicalement différent du reste de la France. Le parti nazi s'appuie sur la répression pour contrôler tous les aspects de la vie quotidienne et lutter contre l'influence française. Les réfractaires sont envoyés en rééducation au camp de Schirmeck, les indésirables (francophiles, juifs, communistes...) sont dans un 1^{er} temps expulsés, puis déportés dans des camps de concentration dont le Struthof. Les journaux sont interdits ou repris en main par la propagande nazie qui tient lieu d'information officielle. En mai 1941, le RAD, le service du travail obligatoire est instauré pour les jeunes gens. L'incorporation de force, décidée en août 1942, provoque une onde de choc.

Il faut rappeler la terreur du régime hitlérien pour comprendre le climat de peur et de suspicion qui a entraîné méfiance et délation parmi les habitants. Un climat qui ne va pas s'améliorer dans l'immédiat de l'après guerre, car les commissions d'épuration enquêtent principalement sur la base de dénonciations. Les abus, brimades et humiliations provoquent amertume et rancune parmi la population, alors que certains traîtres arrivent à y échapper. Aujourd'hui comme hier, face aux actes racistes, anti-sémites ou xénophobes de ces dernières années, face à la montée du populisme en Europe, les valeurs de la République ont besoin d'être défendues. La bravoure de ces hommes et femmes, souvent restés dans l'ombre et qui ont résisté au totalitarisme veille sur notre conscience citoyenne. Pour que nous restions vigilants.

Bibliographie :

- La Lettre de la Fondation de la Résistance - juin 2016
- Exposition : La Résistance des Alsaciens et son catalogue - AERIA
- L'épuration en Alsace, la face méconnue de la Libération - J.L. Vonau - La Nuée Bleue 2005
- Niederbronn-les-Bains, Aux Sources de la mémoire - Carré blanc 2007

Remerciements :

Sources exprime sa gratitude à Liliane Wolljung et Raymond Lévy pour leur témoignage.

CARACTERE Rencontre avec RÉGIS KLOPFENSTEIN, nouveau technicien forestier de la forêt communale

Un métier passion

Fils de forestier, le choix du métier de Régis était une évidence. Son BTS à l'école forestière de Mirecourt lui a ouvert les portes de l'Office National des Forêts, qu'il n'a jamais quitté depuis. Après 11 ans dans la Meuse, il a rejoint Niederbronn-les-Bains et son Alsace natale en juillet 2018.

Pourquoi avoir demandé votre affectation à Niederbronn-les-Bains ?

Je voulais revenir en Alsace. Niederbronn-les-Bains est un poste attractif car c'est une grande forêt de 1074 ha d'un seul tenant. Quand j'étais dans la Meuse, je m'occupais de 11 communes. Il y avait donc beaucoup de déplacements et pas la même proximité avec les intervenants et les élus. Avant, je pouvais passer plusieurs semaines sans aller dans une commune selon le rythme des travaux et leur degré d'urgence. Maintenant je suis à 100% sur la même commune. Le fait de travailler avec les mêmes interlocuteurs permet à chacun de mieux se connaître et c'est aussi plus agréable pour moi.

Dans le langage courant, on vous appelle "garde forestier". Vous avez toujours une mission de garde ?

La base de notre métier, c'est la gestion forestière. On s'occupe toujours de la surveillance du massif (risque d'incendie, respect de la cir-

culatation, etc), mais on coordonne également les activités d'exploitation avec le SIVU (coupes, martelage du bois, sylviculture) et les travaux de circulation (mise en place de nouvelles routes, réfection de chaussées, etc).

On procède aussi à la régénération par plantation. Il faut donc anticiper en visitant les parcelles. La forte présence de gibiers, notamment de sangliers et de chevreuils, demande une vigilance accrue au niveau des nouvelles plantations. Nous devons systématiquement mettre une clôture en grillage ou en bois pour les protéger. Tout est inscrit dans le "Sommier de la forêt", un très gros livre qui recense tout ce qui est fait en forêt. C'est un peu notre bible pour connaître toute l'histoire forestière !

Comment sont planifiés les travaux ?

La gestion forestière est structurée dans un plan d'aménagement sur 20 ans, réalisé par un aménagiste professionnel et validé par la commune. Ce plan d'aménagement propose des actions à mener comme le nombre de coupes par années, les travaux à prévoir. Il tient compte des périodes touristiques car la forêt est un élément important pour le dynamisme du tourisme et donc de la ville. C'est aussi une des particularités de mon poste. Ici, on ne peut pas faire un chantier sans

anticiper son impact sur le tourisme. Il faut prendre en compte les sentiers du Club Vosgien dans le périmètre du chantier, les dates des manifestations en forêt, les dates des battues de chasse, la période de l'année également. En résumé : tenir compte des usages de chacun pour permettre à tous de profiter de la forêt.

Par quoi ont été marqués vos premiers mois ici ?

Je suis en contact avec des personnes qui connaissent très bien le secteur. Cela m'a beaucoup aidé à m'imprégner des lieux lors de mon arrivée. Je travaille aussi régulièrement avec mon collègue de Reichshoffen car nos forêts sont voisines : lorsque vous prenez la route qui monte vers la tour du Wintersberg, vous êtes tantôt à Niederbronn, tantôt à Reichshoffen. Ça n'aurait pas de sens de travailler de façon cloisonnée. On a tout à gagner à travailler ensemble.

Pour vos questions et vos demandes de bois de chauffage, Régis Klopfenstein est joignable à l'adresse mail regis.klopfenstein@onf.fr

*Syndicat intercommunal à vocation unique - voir dossier en pages 2 et 3



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE CLUB VOSGIEN

1 jour de sentier = 8 jours de santé*

*Devise du Club Vosgien

Ne vous êtes-vous jamais dit en rentrant d'une marche ou d'une randonnée : "C'était super ! Je devrais faire ça plus souvent" ? Profiter de la nature, accéder à des endroits inaccessibles autrement qu'à pied, se recentrer sur des choses simples, rencontrer des personnes partageant la même passion, se sentir bien... les raisons d'apprécier la marche sont nombreuses, et nous les retrouvons toutes au sein du Club Vosgien Niederbronn-Reichshoffen.

La sentinelle des sentiers

Créée en 1880, l'association locale veille sur les sentiers de randonnées. Comptant parmi les plus anciennes des 120 sections du Club Vosgien, elle réunit 1367 membres. "Nous entretenons plus de 800km de sentiers. Nous nous occupons du balisage selon des caractéristiques techniques très précises, mais aussi de l'entretien du mobilier, des tables, des bancs, du débroussaillage et du terrassement parfois", explique le président Jean Simon. L'association s'appuie sur un solide réseau de bénévoles disponibles, dévoués et tous réunis par une même passion : la nature. "Nous avons tous envie de partager notre passion, faire découvrir notre région, et découvrir d'autres destinations également. La convivialité et le partage sont précieux pour nous."

La force du club ? La diversité de ses activités !

Le programme annuel répond aux besoins de tous les membres, qu'ils soient amateurs de

montagne, de sorties plus cools ou encore adaptées à leur âge et à leurs possibilités. Vous êtes à la recherche d'une pratique régulière ? La sortie du jeudi est faite pour vous. Chaque semaine, 3 groupes de niveau différent s'élancent sur les sentiers de la région, guidés par les bénévoles du club. "Nos 12 guides sont formés par la Fédération du Club Vosgien. Cette formation est reconnue sur le plan européen grâce au travail de Jean Salesses, guide dans notre club. C'est d'ailleurs lui qui a initié les formations de guide à la Fédération." En 2017, les guides ont proposé 114 sorties, soit presque 1 sortie tous les 3 jours. Rien que ça ! Depuis février 2018, une section marche nordique est venue renforcer les activités régulières du club. Les sorties ont lieu 1 samedi matin sur 2.

Vous préférez partir à la découverte d'autres régions, d'autres pays ? Le club organise des séjours en France et à l'étranger. "Mon mandat de président de la Fédération des Clubs Vosgiens m'a permis de nouer des contacts avec des représentants de clubs en Europe. J'en fais aujourd'hui bénéficier notre club en organisant des séjours à l'étranger, et nous recevons en retour les membres des clubs qui nous ont accueillis." Italie, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Autriche,... les séjours affichent presque toujours complet ! "J'aime faire découvrir un pays, les gens, leurs coutumes... et leurs bons vins, souligne Jean Simon. Nos hôtes sont toujours très généreux. Nous sommes parfois reçus par les élus locaux. Par exemple en Italie, le

président de la province de Sienna nous a reçus dans son palais. Nous étions au milieu des tapisseries des Medicis. Une splendeur !" Là aussi, les activités proposées s'adaptent au rythme et au niveau de chacun. Avec toujours comme mot d'ordre la convivialité !

Retrouvez le programme des activités du Club Vosgien sur le site : <http://www.club-vosgien-niederbronn.eu/>

A noter : l'Office de Tourisme propose un site internet dédié à la randonnée sur www.rando-niederbronn.com



Une sortie de la section marche nordique



Une sortie de la section randonnée

